

DIRECTEUR.ICE D'OFFICE DE TOURISME DE DESTINATION EXPERIMENTE(E)

H/F

1) PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Après plusieurs années d'exercice de la compétence Tourisme à l'échelon intercommunal, mise en œuvre à travers un Office de Tourisme Intercommunal (OTI) à statut associatif dénommé « Verdon Tourisme » et suite à une large concertation, **le Conseil Communautaire, par délibération en date du 29 juin 2021, a approuvé la modification du statut juridique de l'office de tourisme intercommunal en créant un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) à compter du 1er janvier 2022.**

Le projet touristique porté par le nouvel EPIC représente une ambition forte pour le territoire, qui entend intégrer le tourisme au sein du développement économique dans une zone à fort potentiel.

Situé en Région SUD-PACA, le territoire de projet est très étendu (plus de 2 heures de route entre les extrémités), et il existe une attente forte de la part des élus quant à donner à la nouvelle structure une réelle portée territoriale.

Situé en zone à forte fréquentation, le territoire dispose d'une double saisonnalité et d'un panel d'atouts diversifiés sur les thématiques suivantes :

- Activités de montagne (été-hiver)
- Activités de pleine nature
- Présence du site de renommée mondiale : les Gorges du Verdon
- Patrimoine

Le futur EPIC repose sur les paramètres suivants :

- Réseau de 6 bureaux d'information touristique
- Équipe complète (env.15 personnels)

Missions portées par l'office de tourisme :

- Accueil – information
- Gestion de l'information touristique territoriale
- Promotion - Communication
- Coordination des acteurs du tourisme
- Elaboration et mise en œuvre de la politique locale du tourisme
- Assistance au développement en lien avec l'EPCI et les communes
- Commercialisation
- Pilotage et gestion de la taxe de séjour
- Observation touristique
- Prospective et veille stratégique

2) DESCRIPTION DU POSTE

Missions de principales poste :

- Animation de réunions avec les élus locaux et institutionnels
- Relations avec les partenaires
- Gestion et animation du personnel
- Gestion du budget
- Gestion de la vie juridique de la structure
- Développement local
- Procédures contractuelles
- Observation touristique
- Communication interne et externe
- Elaboration, impulsion et application de la stratégie touristique de la structure

Missions complémentaires relatives au statut d'EPIC :

- Elaboration, exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement de la structure
- Suivi de la comptabilité publique (M4)
- Présentation des comptes administratifs
- Préparation des délibérations du Comité de Direction
- Organisation et suivi des appels d'offres selon les règles du code des marchés publics
- Animation des commissions et groupes de travail « tourisme » de l'EPCI

3) PROFIL ET COMPETENCES ATTENDUS

Profil recherché :

- Diplômé de l'enseignement supérieur. BAC+5 (aménagement du territoire, tourisme, école de commerce..)
- Maîtrise de l'anglais indispensable – une seconde langue comme le néerlandais sera appréciée.
- Capacité confirmée de management et de gestion d'une équipe opérationnelle.
- Aptitudes relationnelles d'animation et de négociation.
- Solide expérience des milieux du tourisme et connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.
- En outre, une expérience en milieu rural et/ou sur des territoires aux composantes touristiques similaires sera particulièrement appréciée.

Parmi les compétences attendues sur le poste :

- Une expérience étayée en matière
 - de management
 - de gestion d'office de tourisme intercommunal
 - de gestion de projet
- Développement du volet commercial et à travers celui-ci de l'autonomie financière de la structure
- Relationnel avec les élus et présence sur le terrain
- Conseil aux collectivités, gestion de projet, ingénierie financière (subventions et programmes)
- Rigueur dans le système « navette » avec le Comité de Direction
- Relationnel avec les professionnels et capacité à développer des actions de service/conseil personnalisés
- Excellente maîtrise technique et stratégique des systèmes d'information - APIDAE
- Définition et déploiement d'outils de gestion et de reporting – dont analytiques RH
- Capacité à fédérer, transmettre des retours d'expériences,
- Démarche qualité / marque qualité tourisme
- Forte disponibilité

4) PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Les candidats feront l'objet d'une présélection sur dossier, éventuellement complétée par un entretien téléphonique avec un cabinet de recrutement.

Dossier à transmettre :

- CV complet et références
- Statut actuel
- Courrier de présentation/motivation

En dernier lieu, à la suite d'une première présentation des candidats auprès des décideurs par le cabinet, les candidats seront conviés à un entretien sur site avec un jury de recrutement piloté par les représentants désignés de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon.

Conditions :

- Le recrutement sera réalisé par l'EPIC en cours de constitution
- Il est à noter que le poste de directeur d'EPIC est assujéti au code du tourisme ce qui implique :
 - que le contrat de travail soit un contrat de droit public
 - que le futur directeur.ice soit contractuel de la fonction publique soumis à un régime spécifique défini par le Code du Tourisme distinct du régime général (article R-133-11 du code du tourisme)
- Statut du contrat : le contrat est conclu pour une durée maximale de trois ans, renouvelable par reconduction expresse dans la durée maximale de six ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne peut l'être que pour une durée indéterminée et par décision expresse prise dans les conditions fixées à l'article L. 133-6. Le contrat peut être résilié sans préavis ni indemnité pendant les trois premiers mois d'exercice de la fonction.

- Le candidat devra également :
 - Être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un Etat membre de la Communauté européenne
 - Pratiquer au moins une langue étrangère
 - Avoir une connaissance théorique ou pratique des principaux sports du territoire
 - Avoir une connaissance de la comptabilité
 - Avoir fait un stage de deux mois au ministère chargé du tourisme ou dans un organisme départemental de tourisme. (article R133-12 du code du tourisme)
- Rémunération : en conséquence – selon profil et expérience
- **Transmission des offres à l'attention de Monsieur le Président de la CCAPV**

**Par courrier : Service Ressources Humaines
Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de Lumière »
ZA les Iscles, BP 2 - 04 170 SAINT ANDRE LES ALPES**

Par mail : ressources-humaines@ccapv.fr

- **Date limite de dépôt des candidatures 30 novembre 2021**
- **Prise de poste prévu au plus tôt à compter de janvier 2022**